

N° D'IMPRIMÉ C 60614217

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

Contrôle volontaire total

06/11/2025

25026648

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT: S013C026

(9) RAISON SOCIALE: SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES: 323 BD VOLTAIRE RN 8

13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C0416

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
			e de 1ère mise n circulation		
GJ-214-QY (F)	27/09/2022	27/09/2022			
Marque	Désignation commerciale				
FUSO	CANTER				
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre					
TYBFEA01BLDD0)4064	N1	CTTE		
Type / CNIT			Energie		
FE4P10TF1N1A1BXS2X351BM14EX3			GO		
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES: Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AV, D

KILOMÉTRAGE RELEVÉ	
65265	

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
AVANT	ARRIERE			

	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-3.5	m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		4	%
Forces verticales :	1358	3 daN		975 daN

Frein de service

 Forces de freinage :
 569 daN
 590 daN
 360 daN
 357 daN

 Déséquilibre (<20%) :</td>
 4 %
 1 %

 Forces de freinage (efficacité) :
 569 daN
 590 daN
 360 daN
 357 daN

 Taux d'efficacité global (≥50 %) : 80 %
 8

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 26 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +2.0 % +1.9 %